

Office général des douanes, État du Qatar
31 mars 2020

L'Office général des douanes (OGD) de l'État du Qatar a pris diverses mesures de précaution pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) :

- Par décision de l'Émir, les denrées alimentaires et les fournitures médicales ont été exemptées de droits de douane pour six mois ; cette procédure a été publiée sur le site web de l'OGD et dans les journaux locaux.
- Le nombre d'employés présents sur le terrain a été réduit à 20 % des effectifs totaux grâce à des horaires de travail structurés permettant d'assurer les tâches nécessaires 24 heures sur 24. En outre, un horaire structuré a été mis en place pour les employés du matin.
- Les 80 % restants des effectifs totaux ont été placés en télétravail et assurent toutes les mesures techniques nécessaires.
- Les employés souffrant de maladies chroniques ont été dispensés de se rendre sur leur lieu de travail et placés en télétravail.
- Des mesures de précaution ont été prises : les employés ont reçu des uniformes, gants et masques de protection ainsi que des stérilisateurs, et des distributeurs de désinfectant pour les mains ont été installés dans des lieux stratégiques et sur les plateformes d'inspection.
- L'Office général des douanes a suspendu l'accueil des personnes et des entreprises mais créé une adresse e-mail où recevoir les demandes et y répondre, et diffusé une circulaire contenant la liste de toutes les personnes de contact avec leurs coordonnées, par exemple numéros de téléphone et adresses électroniques (pour les hauts responsables), afin de prodiguer assistance et soutien et de répondre aux demandes.
- Le personnel et tous les opérateurs traitant avec l'OGD ont été informés de diverses façons des méthodes de prévention du Covid-19 – stérilisation systématique, port de gants et masques au travail – et notamment par des pancartes et bannières approuvées par le ministère de la santé publique de l'État du Qatar.
- Certains des courtiers et entreprises qui assurent le dédouanement ont été contactés pour confirmer la rapidité et la souplesse du flux de travail.
- Un certain nombre de réunions ont été organisées par téléconférence ou sur les médias sociaux pour rassurer le public au sujet du déroulement des importations et exportations et du rôle que jouent les douanes pour que le marché local reçoive tous les biens nécessaires.
- Le contrôle des présences par empreintes digitales a été supprimé et des cartes activées pour les employés.
- Le travail a été réparti en petits groupes pour limiter la propagation du coronavirus.
- Des ateliers de formation ont été organisés pour les employés de première ligne.